

BCEAO
CONSTRUCTION DU POSTE DE CONTROLE DES
FOURGONS (PCF)
DALOA

MAITRISE D'OUVRAGE

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
01 BP 1769 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE
Tél :
e-mail :



MAITRISE D'OEUVRE

BIO ARCHITECTES
01 BP 12310 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE
Tél : 27 22 54 11 60 / 07 67 02 44 78
e-mail : info@bio-architectes.com
e-mail : richmond@bio-architectes.com
e-mail : mardochee@bio-architectes.com



BUREAU DE CONTROLE

BUREAU VERITAS
01 BP 1453 Abidjan 01 – COTE D'IVOIRE
Tél : 27 20 31 25 00 / 27 20 31 25 59
Fax : 27 20 22 77 15
e-mail :



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

DEMOLITION

Titre du Document :

- **Descriptif**
- **Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)**

Lot N° 1.0

FEVRIER 2024

D.C.E

SOMMAIRE

1 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SITE DE DEMOLITION.....	3
2- DEFINITION DES DEMOLITIONS A REALISER.....	3
3- DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	3
3.1 DEMOLITION.....	3
3.2 – ENLEVEMENT DES GRAVOIS	3
3-3 – MISE EN DISPOSITION DES MATERIAUX RECUPERES	3

1 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SITE DE DEMOLITION

Situation : DALOA– Agence Axillaire de la BCEAO

2- DEFINITION DES DEMOLITIONS A REALISER

L'entrepreneur du présent lot aura en charge les travaux de démolition ci-après :

- 1- La démolition du revêtement sol près du local police.
- 2- La démolition de la clôture pour mise en place du local fourgon

L'entrepreneur du lot aurait en charge l'évacuation des gravats et des déchets résultant de la démolition à la décharge publique.

Important :

Les adjudicataires des menuiseries aluminium, menuiserie bois, serrurerie - ferronnerie, plomberie, électricité courants forts devront la dépose des équipements du bâtiment restaurant et les mettront à la disposition du maitre d'ouvrage chacun en ce qui le concerne.

3- DESCRIPTION DES TRAVAUX

3.1 DEMOLITION

3.1.1 – Démolition du revêtement sol près local police.

Les travaux consistent à démolir le revêtement sol près du local police.

3.1.2 – Démolition de la clôture pour mise en place du local fourgon

Les travaux consistent à faire une ouverture sur la clôture ouest après à la fin des travaux de construction du local fourgon.

Localisation : voir plan de démolition

3.2 – ENLEVEMENT DES GRAVOIS

Chargement par tous les moyens et enlèvement hors du chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux de démolition : tous les matériaux de démolition et tous les gravois et décombres, sauf, les cas échéants, ceux devant être récupérés par le maitre d'ouvrage.

Lieu de dépôt au choix de l'entrepreneur, à toute distance, tous droits de décharge et autres à la charge de l'entrepreneur.

3-3 – MISE EN DISPOSITION DES MATERIAUX RECUPERES

Triage, coltinage et mise et mise en dépôt avec soin l'enceinte du chantier aux emplacements indiqués : tous les matériels devant être récupérés par le maitre d'ouvrage tel qu'ils sont définis ci-avant. Les entreprises, chacune en ce qui la concerne doivent mettre à la disposition du maitre d'ouvrage les équipements dans les conditions qui puissent permettre un meilleur déplacement de ceux-ci (cartons ; palettes protégées ; etc.).

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
LOT 1.0 - Démolition

N°	Désignation des travaux	U	QTE	P.U	MONTANT
	NB: Les quantités mentionnées sont données à titre indicatifs. Il appartient aux entreprises de les vérifier ou de les modeler pour la remise de leur offre. Démolition des ouvrages en maçonnerie et en béton armé, dépose de tout autres équipements existants. Déplacement du réseau de courants faibles existant sur l'emprise du site de travaux. Mise à niveau du site (différence de niveau sur site). Evacuation des gravat à la décharge publique & nettoyage permanent du chantier	ens.	1,00	0	0
		ens.	1,00	0	0
		ens.	1,00	0	0
		fft	1,00	0	0
	MONTANT HT - LOT 1.0 - Démolition				0